



Conseil économique et social

Distr. générale
10 décembre 2009
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Quarante et unième session

23-26 février 2010

Point 3 l) de l'ordre du jour provisoire*

**Questions soumises à la Commission pour examen
et décision : indicateurs du développement**

Indicateurs de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Comme l'a demandé la Commission de statistique à sa quarantième session (voir E/2009/24), le Secrétaire général a l'honneur de transmettre le rapport du Groupe interinstitutions et d'experts sur les indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement. Ce rapport décrit les activités menées par le Groupe depuis le dernier rapport présenté à la quarantième session (E/CN.3/2009/16). Il présente en outre une évaluation de la disponibilité de données permettant un suivi des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. La Commission est invitée à faire part de ses observations sur les progrès réalisés par le Groupe interinstitutions et d'experts sur les indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement et sur les orientations futures de ses travaux.

* E/CN.3/2010/1.



Rapport sur les indicateurs de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement

I. Introduction

1. Le présent rapport donne un aperçu des progrès réalisés pour répondre aux préoccupations exprimées par la Commission de statistique quant à la production d'indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et à la capacité des pays à assurer eux-mêmes le suivi de ces indicateurs. Il décrit également les actions menées par le Groupe interinstitutions et d'experts et la Division de statistique pour établir les rapports d'activité de 2009 et les produits relatifs aux OMD destinés à informer le grand public et les responsables politiques des progrès accomplis dans ce domaine.

2. Le Groupe interinstitutions et d'experts sur les indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement et la Division de statistique ont continué de s'employer à mettre en œuvre les recommandations énoncées dans la résolution 2006/6 du Conseil économique et social relative au renforcement des capacités statistiques, et à répondre aux demandes que la Commission de statistique a formulées à sa quarantième session au sujet du perfectionnement des données et des indicateurs de suivi des OMD. Les travaux ont en particulier porté sur les aspects suivants : a) amélioration de la disponibilité et de la qualité des données relatives au suivi des OMD; b) mesures de renforcement des capacités destinées à renforcer la production de données aux fins du suivi des OMD; c) rapprochement des séries de données nationales et internationales relatives aux OMD; d) amélioration de la coordination du suivi national des OMD; e) initiatives de formation sur les indicateurs relatifs aux OMD et mise au point de la version finale du nouveau manuel sur la production des indicateurs au niveau national; f) organisation d'une formation plus poussée consacrée à la production et l'analyse des données à l'échelon infranational aux fins d'assurer le suivi des OMD; g) amélioration de la couverture des données aux fins du suivi des OMD et de l'établissement de rapports sur la disponibilité des données relatives aux indicateurs qui s'y rapportent.

II. Améliorer la qualité des données servant à établir les indicateurs de suivi des OMD

A. Ateliers régionaux sur le suivi des OMD

3. En 2009, le Groupe interinstitutions et d'experts a continué à mettre en œuvre les recommandations formulées par les représentants des pays qui le constituent, et visant à améliorer la coordination au sein des systèmes statistiques nationaux et de leurs dispositifs de transmission de l'information aux organismes internationaux, dans le cadre des efforts menés pour corriger les lacunes et les incohérences que présentent les données de sources nationales et internationales.

4. Faisant fond sur les recommandations des pays, la Division de statistique a organisé une série d'ateliers réunissant des représentants des systèmes statistiques nationaux et des experts des organismes internationaux chargés de compiler des séries de données internationales relatives aux indicateurs des OMD, pour que ces

spécialistes analysent ensemble les lacunes et les divergences entre les données nationales et les données internationales, en cernent les causes et recommandent les actions nécessaires pour y remédier. Cette série d'ateliers, qui commencé en 2008 avec un programme de formation organisé à Kampala au mois de mai, s'est poursuivie avec un programme similaire mis en place pour les pays d'Asie, à Bangkok, en janvier 2009. Cet atelier, organisé par la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), a rassemblé des statisticiens de bureaux nationaux et des représentants de ministères d'exécution de plus de 20 pays. Étaient également présents des experts venus de plusieurs organismes internationaux – y compris le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Institut de statistique de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), l'Organisation internationale du Travail (OIT), l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et la Banque mondiale –, du groupe DevInfo et d'organismes donateurs bilatéraux, ainsi que des experts venus de bureaux nationaux de statistique et d'autres organismes publics. Une séance spéciale consacrée au suivi à l'échelle nationale a également été organisée, avec l'assistance du National Statistical Coordination Board des Philippines, dont les représentants ont dispensé aux participants une formation à l'utilisation des techniques d'estimation valables pour les zones peu étendues.

5. Le troisième atelier, qui doit se tenir du 7 au 10 décembre, est destiné aux pays de la région de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) et d'Afrique du Nord. Des représentants de systèmes nationaux de statistique et de l'UNICEF, du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), de l'Institut de statistique de l'UNESCO et de l'OIT y participeront. La méthodologie sera la même que pour les deux ateliers précédents. Une séance sera également consacrée à l'utilisation du système d'échange de données et de métadonnées statistiques (SDMX) pour les indicateurs relatifs aux OMD.

6. Il est en outre prévu d'organiser au cours du deuxième trimestre 2010 un quatrième atelier pour la région Europe et Asie centrale, dans le cadre d'une initiative commune de la Division de statistique de la Commission économique pour l'Europe (CEE) et de la Division de statistique de l'Organisation des Nations Unies.

B. Activités des membres du Groupe interinstitutions et d'experts concernant l'amélioration des données utilisées pour établir les indicateurs de suivi des OMD

7. Un aspect important du travail du Groupe interinstitutions et d'experts est la définition de stratégies et la coordination des activités afin d'améliorer la capacité des pays à produire des indicateurs et à assurer le suivi à l'échelle nationale. Tous les membres du Groupe ont entamé des activités destinées à améliorer la disponibilité et la qualité des données utilisées pour établir les indicateurs de suivi des OMD en élargissant l'accès aux métadonnées et aux directives concernant la production d'indicateurs relatifs aux OMD et en fournissant aux statisticiens nationaux des outils et des programmes de formation. On trouvera ci-après quelques exemples des initiatives lancées par les organismes internationaux au cours de l'année 2009.

8. L'OIT, en tant qu'organisme chef de file de l'ONU pour les indicateurs de suivi des OMD relatifs à l'emploi, a élaboré un guide incluant des définitions, des

sources de données, des calculs et une analyse des nouveaux indicateurs¹. Des ateliers ont en outre été organisés pour encourager l'analyse des indicateurs à l'échelle des pays². Le premier, qui avait pour thème « Renforcer l'information sur le marché du travail afin de suivre les progrès réalisés dans le domaine du travail décent en Afrique », tenu à Addis-Abeba en juillet 2009, a porté sur l'analyse au niveau des pays des indicateurs de suivi des OMD relatifs à l'emploi; les pays d'Afrique francophone ont entrepris d'organiser un deuxième atelier technique à Dakar, du 7 au 11 décembre 2009.

9. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a fourni une assistance technique aux pays pour améliorer les estimations concernant les aliments disponibles pour la consommation humaine et les statistiques nationales et sous-nationales relatives à la sécurité alimentaire. Elle a également engagé des efforts constants pour améliorer la quantité et la qualité des estimations relatives à l'extraction et à l'utilisation de l'eau.

10. En 2009, l'Institut de statistique de l'UNESCO a organisé quatre ateliers régionaux avec des statisticiens nationaux au titre des efforts faits pour revoir le mappage de la Classification internationale type de l'éducation (CITE); trouver des solutions pratiques pour la transmission des données à l'Institut; faire connaître les méthodes de mesure au niveau international et les nouveautés dans ce domaine; et étudier les indicateurs et les grands problèmes qui commencent à se faire jour quant aux OMD relatifs à l'Éducation pour tous (EPT). Les ateliers régionaux concernaient les groupes de pays suivants : pays arabes du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, pays du Golfe et pays d'Amérique latine et des Caraïbes. L'Institut de statistique de l'UNESCO a également organisé 13 ateliers nationaux, qui ont permis de dispenser une formation plus précise et intensive à des groupes de statisticiens nationaux et de fonctionnaires des ministères de l'éducation.

11. L'UNICEF encourage la génération de données au moyen d'enquêtes en grappes à indicateurs multiples, qui produisent des données concernant plus de 20 indicateurs relatifs aux OMD. La quatrième série d'enquêtes a été lancée en 2009 et la collecte de données est en cours dans plusieurs pays. D'ici à la fin 2011, plus de 40 pays devraient avoir mené des enquêtes en grappes à indicateurs multiples. Dans le cadre de la quatrième série d'enquêtes, divers ateliers ont déjà été organisés et d'autres continueront de l'être. En 2009, des équipes venues de 75 pays ont participé à ces ateliers. Au titre du programme relatif aux enquêtes en grappes sont produits des documents consacrés aux méthodes d'enquête sur les ménages pouvant servir à la fois aux fins des enquêtes en grappes et à d'autres enquêtes sur les ménages. L'UNICEF organise conjointement des ateliers régionaux aux fins d'une révision complète de la méthode d'estimation de la mortalité et mobilise des équipes qui travaillent directement avec les pays dans lesquels ces estimations sont controversées.

¹ *Guide sur les nouveaux indicateurs d'emploi des objectifs du millénaire pour le développement : y compris l'ensemble complet des indicateurs du travail décent*, Genève, OIT, juin 2009 (http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/documents/publication/wcms_110512.pdf).

² Concernant le projet de série d'indicateurs du travail décent, voir <http://www.ilo.org/integration/lang--en/index.htm>.

12. Les bureaux régionaux et les programmes techniques de l'OMS ont organisé, en collaboration avec des partenaires clefs, des ateliers multinationaux sur la disponibilité et la qualité des données au titre des évaluations nationales annuelles du secteur de la santé, y compris aux fins des rapports sur les OMD. L'OMS a également mis au point un Répertoire des indicateurs et métadonnées destiné à assurer l'harmonisation des définitions d'indicateurs, à promouvoir la disponibilité des métadonnées et à faciliter l'échange de données et de métadonnées conformément aux normes SDMX.

13. Le secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques encourage le renforcement des capacités dans les pays en développement (Parties non visées à l'annexe I de la Convention) en vue des préparatifs liés aux inventaires des émissions de gaz à effet de serre. Ces inventaires servent de base au calcul des indicateurs liés aux émissions, notamment les indicateurs relatifs à l'objectif 7 du Millénaire pour le développement. Depuis novembre 2008, un atelier de formation a été organisé pour les pays d'Asie du Sud-Est, et deux autres ont été organisés au niveau national pour les Philippines et la Thaïlande, respectivement.

14. L'Union internationale des télécommunications (UIT), grâce aux activités menées dans le cadre du Partenariat sur les statistiques relatives aux technologies de l'information et de la communication au service du développement – initiative destinée à améliorer la disponibilité et la qualité des données et des indicateurs relatifs aux TIC – aide les pays à améliorer les données utilisées pour les indicateurs relatifs aux OMD au titre de la cible 8F. En 2009, l'UIT a publié le *Manuel sur la mesure de l'accès des ménages et des particuliers aux technologies de l'information et de la communication (TIC) et de l'utilisation de ces technologies*, et a organisé plusieurs cours pour l'acquisition de compétences fondamentales afin de former le personnel des bureaux nationaux de statistique à la collecte de données officielles relatives aux TIC. Le Partenariat a également révisé et actualisé sa « Liste d'indicateurs fondamentaux » afin de guider les pays dans la collecte de données³.

15. Le Groupe de Genève chargé d'étudier les indicateurs concernant les OMD relatifs au commerce (Centre du commerce international CNUCED/OMC) a régulièrement apporté des améliorations à la couverture, à l'interprétation et à la diffusion des données. Pour diffuser ces résultats auprès du grand public, le Groupe de Genève a mis au point un site Web présentant des données désagrégées au niveau des pays et diverses options pour les groupes régionaux, ainsi que des documents analytiques (voir <http://www.mdg-trade.org/>). Les initiatives en cours dans le domaine de la recherche et développement incluent aussi la couverture de l'accès préférentiel aux marchés que les pays émergents offrent aux pays les moins avancés.

16. Les commissions régionales sont elles aussi très actives pour ce qui est d'aider les pays à résoudre les incohérences entre les séries de données nationales et internationales et à combler les lacunes en matière de données. En 2009, la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) a organisé la première réunion du Groupe de travail de la Conférence statistique des Amériques de la CEPALC chargé du suivi des progrès réalisés quant aux OMD, ainsi que deux réunions du Groupe, et a publié plusieurs documents sur les lacunes

³ Pour davantage d'information concernant le Partenariat, voir <http://www.itu.int/ITU-D/ict/partnership/index.html>.

en matière de données et les différences entre données nationales et données internationales⁴. La CESAO procède régulièrement à des contrôles de qualité portant sur les données de pays relatives aux OMD et assure un suivi grâce à un échange de correspondance et à des missions techniques consultatives. Elle fournit aussi aux pays un appui technique pour la constitution de bases de données nationales concernant les OMD, notamment dans le cadre d'ateliers DevInfo destinés à encourager la collaboration et l'échange de données dans le système statistique, et l'harmonisation des définitions et des méthodologies au niveau sous-national. En 2009, la CESAP et l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique ont organisé des ateliers et des formations sur les indicateurs relatifs aux OMD, y compris une formation visant à promouvoir l'utilisation des sources de données administratives aux fins de la compilation des indicateurs relatifs aux OMD. La CESAP a également dispensé à des responsables du Gouvernement du Myanmar une formation à de la production d'indicateurs relatifs aux OMD. Au cours de l'année écoulée, la Commission économique pour l'Europe (CEE) a organisé la première réunion du Groupe interinstitutions et d'experts avec les cinq pays d'Asie centrale et l'Azerbaïdjan – occasion majeure de s'informer des capacités actuelles en matière de production d'estimations concernant les indicateurs relatifs aux OMD et d'étudier les domaines dans lesquels une assistance plus poussée est requise. Pour améliorer la disponibilité et l'utilisation des données relatives au développement dans la région, y compris les OMD, la CEE a également entrepris d'améliorer l'actuelle base de données régionale sur les OMD des pays d'Europe orientale, d'Europe du Sud-Est, de la région méridionale du Caucase et d'Asie centrale.

C. Élaboration de la nouvelle version du manuel « Indicateurs pour le suivi des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement »⁵

17. Le Groupe interinstitutions et d'experts sur les indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement a continué de s'employer à ce que les pays aient accès aux outils nécessaires pour suivre la réalisation des OMD au niveau national. Plus particulièrement, le Groupe a élaboré une version révisée du manuel sur les indicateurs relatifs aux OMD, qui sera mieux adaptée aux besoins spécifiques des pays en matière de suivi et inclura tous les indicateurs définis après la publication de la première édition, en 2003.

18. Le manuel met l'accent sur les méthodes que les pays peuvent utiliser pour produire des indicateurs de suivi des OMD au niveau national, sur la base des ressources nationales existantes. Ces méthodes peuvent dans certains cas différer de celles utilisées par les organismes internationaux qui produisent des séries de données internationales. La différence avec les métadonnées présentées sur le site Web consacré aux indicateurs relatifs aux OMD, s'agissant de la méthodologie et des sources que les organismes internationaux utilisent pour compiler les séries de données internationales, sera explicitée dans le manuel.

⁴ Voir également <http://www.cepal.org/mdg>.

⁵ Groupe des Nations Unies pour le développement, *Indicateurs pour le suivi des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement : définition, raison d'être, concepts et sources* (publication des Nations Unies, numéro de vente F.03.XVII.18).

19. Le manuel n'est pas conçu comme une source d'information sur la collecte de données, mais plutôt sur les différentes manières de produire des indicateurs à partir des ressources nationales existantes. Il propose aussi des directives spécifiques sur la manière de traiter les questions relatives à l'égalité des sexes et d'inclure dans le suivi des OMD les sous-groupes de la population, comme les réfugiés. Le manuel contiendra des liens vers des documents et des manuels sur les méthodes de collecte des données qui sont pertinentes au regard des indicateurs en question.

20. Le manuel est en cours de production à la fois sous forme imprimée et en ligne. La version électronique contiendra des éléments additionnels, tels que des exemples de calcul d'indicateurs et des informations sur les indicateurs nouveaux et supplémentaires à utiliser dans différents cas de figure, selon les priorités et la situation de chaque pays. Elle sera en outre régulièrement actualisée afin d'inclure les nouvelles informations dès qu'elles deviennent disponibles, d'ajouter de nouveaux exemples si nécessaire et de mettre à jour les liens vers les sites utiles. Le manuel sera traduit dans les six langues officielles de l'Organisation des Nations Unies. La version en ligne devrait être disponible en décembre 2009, et la version imprimée au printemps 2010. Après sa publication, le manuel fera l'objet d'une diffusion efficace et de grande envergure, notamment dans le cadre d'ateliers et de manifestations régionales organisés par la Division de statistique.

III. Améliorer la coordination des données sur les OMD et de l'échange de données et de métadonnées

21. Le Groupe interinstitutions et d'experts a continué de s'employer à aider les pays à mieux coordonner l'établissement et le suivi des rapports sur les OMD. À sa dernière réunion, en octobre 2009, le Groupe a fait un certain nombre de recommandations concernant le renforcement du rôle des bureaux nationaux de statistique dans le système statistique national et l'amélioration des outils de communication entre ces bureaux et les ministères d'exécution, que permettraient la création de bases de données centrales sur les OMD et l'utilisation de normes pour l'échange de données, comme le SDMX. Il a également recommandé : a) de promouvoir une législation nationale à l'appui du rôle des bureaux nationaux de statistique en tant qu'organes de coordination du système statistique national; et b) de mettre en place les voies de communications appropriées entre les échelons national et international, et notamment de désigner un coordonnateur pour la transmission des données à l'un et l'autre niveau.

A. Bases de données nationales sur les OMD

22. Le Groupe a recommandé la création de bases de données nationales sur les OMD devant servir de répertoires officiels de l'ensemble des données relatives aux OMD, tout en reconnaissant que le bon fonctionnement d'une base de données sur les OMD peut encourager la coordination entre les producteurs nationaux de données et faciliter la diffusion des données.

23. Une séance consacrée aux différentes utilisations des bases de données a été organisée à l'intention des représentants des bureaux nationaux de statistique lors de la réunion d'octobre 2009 du Groupe interinstitutions et d'experts, afin d'examiner et d'étudier les principales caractéristiques des divers logiciels et plates-formes

utilisées pour les bases de données qui sont actuellement disponibles. Les membres du Groupe se sont entendus sur un certain nombre de caractéristiques utiles qui devraient toujours faire partie des plates-formes de bases de données sur les OMD, notamment les outils permettant de produire des graphiques et des cartes et d'analyser les indicateurs par recoupement, et sur les moyens de stocker et d'exporter les métadonnées en même temps que les données. En outre, pour promouvoir la diffusion des données, ils ont convenu que les bases de données devaient être accessibles en ligne et permettre les exportations sous des formats d'échange de données et de métadonnées normalisés. À mesure que davantage de bureaux nationaux de statistique mettent en place des services de technologies de l'information et de la communication compétents, leur préférence va aux logiciels libres de gestion des bases de données, qui peuvent être modifiés par les bureaux et adaptés à leurs besoins particuliers.

B. Mise en œuvre du SDMX pour l'échange de données et de métadonnées sur les indicateurs relatifs aux OMD

24. Le Groupe interinstitutions et d'experts s'est de plus en plus attaché à ce que la communication de rapports et la présentation de données et de métadonnées pour le suivi au niveau international aient le niveau de cohérence et de transparence voulu. Il a à cet égard convenu que l'adoption du cadre commun pour l'échange de données et de métadonnées statistiques, le système SDMX, serait une bonne solution technique pour faciliter l'échange de données et de métadonnées et accroître la transparence de la présentation des données.

25. L'équipe spéciale chargée d'établir le cadre commun, créée en 2007, a achevé la mise au point de la structure de données pour les indicateurs de suivi des OMD et créé un registre qui sera utilisé par les organismes. Les experts ont également examiné la définition de la structure de données pour les indicateurs relatifs aux OMD, et ont formulé quelques recommandations techniques utiles visant à l'améliorer. Cet examen a aussi permis de faire valoir que la structure de données établie par l'équipe spéciale était dotée d'un nombre raisonnable de dimensions, permettait la communication de données à différents niveaux d'agrégation et pouvait aisément être intégrée dans des outils logiciels.

26. Étant donné que le Registre et la définition de la structure de données SDMX pour les indicateurs de suivi des OMD sont désormais bien établis, l'équipe spéciale a élargi le débat afin d'y associer les experts nationaux et d'encourager l'utilisation de cette plate-forme par les systèmes statistiques nationaux, l'objectif ultime étant de mettre en œuvre le système SDMX pour faciliter l'échange de données entre les pays, à l'intérieur des régions et des sous-régions, et entre les systèmes statistiques nationaux et internationaux.

27. Le Groupe interinstitutions et d'experts s'est réuni à Genève le 23 octobre 2009 avec des représentants des systèmes nationaux de statistique. Ils ont conclu que les pays étaient très intéressés par l'adoption du SDMX pour les indicateurs relatifs aux OMD et que les mesures suivantes étaient nécessaires pour poursuivre l'exécution des projets :

a) Organisation par les partenaires internationaux d'une formation sur les aspects conceptuels et techniques des normes relatives au SDMX;

- b) Publication de directives spécifiques pour la mise en œuvre dans les pays du SDMX concernant les indicateurs relatifs aux OMD;
- c) Lancement de projets dans les bureaux nationaux de statistique pour mettre en œuvre les normes, y compris la spécification des objectifs, des ressources, des échéances, du personnel concerné et des experts nécessaires.

IV. Recommandations du Groupe interinstitutions et d'experts sur les activités à entreprendre

28. Les pays et les organismes internationaux au sein du Groupe interinstitutions et d'experts et la Division de statistique, en tant que coordonnatrice du Groupe, ont poursuivi les travaux visant à déterminer les meilleures stratégies et à formuler des recommandations concernant les activités futures afin d'améliorer la coordination du suivi des OMD dans les pays, notamment le partage des données d'expérience et des pratiques optimales en matière de coordination; la création d'un système central d'archivage des indicateurs de suivi des OMD au niveau national pouvant être consulté en ligne; la mise en œuvre du système SDMX dans les bureaux nationaux de statistique comme dans les ministères d'exécution; la promotion de la législation nationale pour renforcer et étayer le rôle des bureaux nationaux de statistique dans la coordination des activités statistiques; la désignation d'un coordonnateur pour les OMD chargé de la transmission des données au niveau national et au niveau international; la conduite régulière d'évaluations des mécanismes nationaux de coordination et de communication avec les organismes statistiques internationaux; et l'amélioration de la coordination entre les organismes internationaux pour ce qui est de la collecte des données auprès de pays afin d'éviter les demandes redondantes.

29. Le Groupe interinstitutions et d'experts a également formulé des recommandations concernant : le renforcement des initiatives de formation aux niveaux national et régional, y compris celles relatives au nouveau cadre de suivi des OMD; les techniques permettant de suivre régulièrement les progrès enregistrés au niveau local (sous-national), y compris les estimations concernant des zones restreintes et les recensements permanents; les techniques de production d'estimations lorsque les données sont incomplètes (estimations faisant appel à plusieurs sources de données, par exemple); l'évaluation de la qualité des données; et la constitution de bases de données et la mise en œuvre du SDMX au niveau national.

30. Les participants ont par ailleurs recommandé la diffusion et l'utilisation à grande échelle du manuel sur les indicateurs de suivi des OMD, dès qu'il serait publié; ils ont aussi recommandé que les commissions régionales prennent davantage l'initiative pour promouvoir les activités du Groupe entre les pays et pour encourager le dialogue engagé entre les pays et les organismes internationaux afin de concilier les données internationales et nationales.

V. Évaluation de la disponibilité des données pour les indicateurs de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement

31. Il ressort des rapports périodiques sur les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement que de nombreux pays ne sont toujours pas en mesure de produire, d'analyser et de diffuser toutes les données nécessaires. Il n'est pas facile de procéder à une évaluation complète de la capacité des pays de produire les indicateurs officiels de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement car cela exigerait un examen approfondi de la disponibilité et de la qualité des données dans chaque pays. Toutefois, la quantité de données conservées dans la base de données des indicateurs de suivi donne une bonne idée du niveau de production de données dans les pays et de la capacité de ces derniers de les communiquer au système international.

32. Depuis 2006, la Division de statistique de l'ONU a surveillé la disponibilité et la nature des données fournies par les organismes internationaux pour le suivi mondial, qui sont conservées dans la base de données des indicateurs de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement⁶. Cette évaluation a servi à mesurer indirectement la capacité des pays de produire les données nécessaires et à déterminer combien les agrégats régionaux servant au suivi mondial correspondent à la situation effective dans le monde. Il importe toutefois, lorsqu'on examine les données relatives à un pays qui sont conservées dans la base de données, d'avoir à l'esprit le fait que toutes les données produites au niveau national ne parviennent pas au système statistique international, essentiellement à cause des insuffisances des mécanismes d'établissement de rapports en place.

33. Ainsi qu'il ressort du présent rapport, le Groupe d'experts interorganisations a axé ses travaux sur l'amélioration de la coordination entre les systèmes statistiques dans les pays et la communication des données aux organismes internationaux. Ses efforts, de concert avec les nombreuses initiatives lancées par les partenaires internationaux en vue de renforcer les capacités statistiques des pays, ont commencé à porter des fruits. De plus en plus, les pays produisent des données conformément aux recommandations et aux normes convenues à l'échelle internationale et les organismes internationaux mesurent mieux la disponibilité des données dans les pays et comment collaborer avec les experts nationaux à l'élaboration et à l'application des méthodes nécessaires pour produire des indicateurs et en faire des estimations.

34. Si l'on est encore loin de la couverture qu'on souhaiterait avoir pour le suivi international et national, la disponibilité des données dans la base des données des indicateurs de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement traduit largement ces améliorations. Le tableau 1 présente la disponibilité des données permettant d'évaluer les tendances, décrite par le nombre de pays disposant de données avant et après 2000 (un ensemble de données au moins) dans les bases de données de 2003, 2006 et 2009⁷. L'augmentation du nombre de pays qui disposent

⁶ Voir <http://mdgs.un.org>.

⁷ On trouvera à l'annexe I un exposé succinct de la méthode servant à évaluer la disponibilité des données dans la base de données des indicateurs. Les résultats complets de l'analyse sont affichés sur le site Web de la Commission de statistique, à l'adresse <http://unstats.un.org/unsd/statcom/sc2010.htm>.

de données de tendance pour la majorité des indicateurs est évidente. Le nombre de pays qui disposent de données de tendance pour 16 à 22 indicateurs est passé de 0 en 2003 à 84 en 2006 puis à 93 en 2009. Parallèlement, le nombre de pays qui disposent de données de tendance pour un nombre d'indicateurs allant de 0 à 5 est tombé de 47 en 2003 à seulement 11 en 2009.

Tableau 1

Nombre de pays et de territoires figurant dans la base de données des indicateurs de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement, selon le nombre d'indicateurs pour lesquels une analyse de tendance est possible^a

Nombre d'indicateurs pour lesquels une analyse de tendance est possible ^b	Nombre de pays pour lesquels des données existent dans la base de données des indicateurs de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement ^b					
	En juillet 2003		En juillet 2006		En juillet 2009	
	Nombre de pays	Pourcentage de pays	Nombre de pays	Pourcentage de pays	Nombre de pays	Pourcentage de pays
0 à 5	47	29	15	9	11	7
6 à 10	66	40	22	13	14	9
11 à 15	50	31	42	26	45	28
16 à 22	0	0	84	52	93	57
Total	163	100	163	100	163	100

^a On a pris pour critère, pour déterminer si une analyse de tendance est possible pour tel ou tel indicateur, le fait qu'un pays dispose d'au moins un ensemble de données antérieures à 2000 pour cet indicateur, et d'un ensemble postérieur à 2000.

^b Il s'agit des indicateurs pour lesquels des données ont été communiquées sur tous les pays en développement; les calculs pour les indicateurs concernant les pays donateurs sont présentés séparément.

35. Lorsqu'on élargit le critère d'évaluation de la disponibilité des données à tous les pays qui disposent d'au moins deux ensembles de données, que celles-ci soient antérieures ou postérieures à 2000, l'amélioration est encore plus évidente : en 2009, 118 pays disposaient d'au moins deux ensembles de données pour 16 à 22 indicateurs, alors qu'ils n'étaient que 4 en 2003.

Tableau 2
**Nombre de pays et de territoires selon le nombre d'indicateurs
pour lesquels ils disposent d'au moins deux ensembles de données^a**

<i>Nombre d'indicateurs pour lesquels une analyse de tendance est possible^b</i>	<i>Nombre de pays pour lesquels des données existent dans la base de données des indicateurs de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement</i>					
	<i>En juillet 2003</i>		<i>En juillet 2006</i>		<i>En juillet 2009</i>	
	<i>Nombre de pays</i>	<i>Pourcentage de pays</i>	<i>Nombre de pays</i>	<i>Pourcentage de pays</i>	<i>Nombre de pays</i>	<i>Pourcentage de pays</i>
0 à 5	31	19	9	6	9	6
6 à 10	49	30	19	12	8	5
11 à 15	79	48	31	19	28	17
16 à 22	4	2	104	64	118	72
Total	163	100	163	100	163	100

^a Les deux moments considérés dans le présent tableau ne sont pas nécessairement antérieur et postérieur à 2000.

^b Il s'agit des indicateurs pour lesquels des données ont été communiquées sur tous les pays en développement; les calculs pour les indicateurs concernant les pays donateurs sont présentés séparément.

36. On peut procéder à une évaluation plus globale de la disponibilité des données sur la totalité des indicateurs pour la dernière version de la base de données⁸. Le tableau 3 présente une description complète des séries de données qui sont conservées dans la base de données à la date de juillet 2009, y compris tous les indicateurs concernant des groupes particuliers de pays, notamment les pays en développement sans littoral, les petits États insulaires en développement et les pays donateurs.

⁸ On peut effectuer la même analyse sur une longue période à cause des changements introduits dans la liste des indicateurs et la structure de la base de données; c'est pourquoi les améliorations enregistrées depuis 2003 sont évaluées à partir d'un petit échantillon d'indicateurs.

Tableau 3
Nombre de pays et de territoires figurant dans la base de données des indicateurs de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement, selon le nombre d'indicateurs pour lesquels une analyse de tendance est possible, en juillet 2009^a

Nombre d'indicateurs	Pays	
	Nombre	Pourcentage
Indicateurs pour lesquels des données ont été communiquées concernant les régions en développement		
0 à 10	11	7
11 à 20	19	12
21 à 30	43	26
31 à 40	51	31
41 à 55	39	24
Total	163	100

Indicateurs concernant l'aide publique au développement (APD) fournie par les 22 pays donateurs

Des données sont disponibles pour tous les 22 pays concernant les indicateurs suivants :

Montant net de l'APD, totale et en faveur des pays les moins avancés, en pourcentage du revenu national brut des pays donateurs et proportion de l'APD qui n'est pas liée, de 1990 à 2007

Proportion de l'APD allouée aux services sociaux de base, de 1996 à 2007

Proportion de l'APD allouée au renforcement des capacités commerciales, de 2001 à 2006

Des données sont disponibles pour tous les 11 pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) concernant l'indicateur suivant :

Estimation des subventions agricoles versées, de 1990 à 2007

Indicateurs concernant les 31 pays en développement sans littoral

Des données sont disponibles pour tous les 31 pays en développement sans littoral sur l'indicateur suivant :

APD reçue par les 31 pays en développement sans littoral, en pourcentage de leur revenu national brut, de 1990 à 2007

Indicateurs concernant les 52 petits États insulaires en développement

Des données sont disponibles pour 35 petits États insulaires en développement sur l'indicateur suivant :

APD reçue par les petits États insulaires en développement, en pourcentage de leur revenu national brut, de 1990 à 2007

Indicateurs concernant 40 pays participant à l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE)

Des données sont disponibles pour tous les 40 pays participant à l'Initiative sur les indicateurs suivants :

Nombre de pays ayant atteint leurs points de décision dans le cadre de l'Initiative PPTE et nombre de pays ayant atteint leurs points d'achèvement, de 2000 à 2009

Allègement de la dette annoncé au titre de l'Initiative PPTE et de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale, mis à jour chaque année jusqu'en 2009

^a On a pris pour critère, pour déterminer si une analyse de tendance est possible pour tel ou tel indicateur, le fait qu'un pays dispose d'au moins un ensemble de données antérieures à 2000 pour cet indicateur, et d'un ensemble postérieur à 2000.

37. Un aspect important à prendre en considération dans l'évaluation des données disponibles dans les séries de données recueillies à l'échelle internationale est le fait que les données fournies par les pays font souvent l'objet d'ajustements aux fins de comparabilité internationale. En outre, lorsque les données d'un pays ne sont pas disponibles ou lorsqu'elles peuvent être obtenues de différentes sources, les organismes internationaux produisent souvent des estimations. Pour garantir la transparence totale et montrer clairement l'origine de chaque ensemble de données conservées dans la base de données, le Groupe d'experts a introduit, en 2006, un nouvel outil fondé sur un codage attribuant une couleur à chaque cellule de la base de données. Le codage représente, pour chaque ensemble de données de la série présentée dans la base de données, et pour chaque pays et chaque année considérée, le niveau d'ajustement des données communiquées à l'origine par le pays auquel a procédé l'organisme responsable afin d'arriver au niveau voulu de comparabilité internationale ou pour résoudre des problèmes de qualité des données. Les représentants de pays et les organismes internationaux siégeant au Groupe d'experts ont convenu des catégories à utiliser pour décrire la nature des données, indiquées au tableau 4 du présent rapport.

38. L'évaluation exposée dans le tableau 4 montre la nature des données pour la majorité des pays figurant dans la base de données : un indicateur est défini comme appartenant à telle ou telle catégorie lorsque la majorité des pays a des données qui en relèvent. Pour qu'un pays soit indiqué comme relevant d'une catégorie donnée pour l'indicateur considéré, il faut que la majorité des ensembles de données appartiennent à cette catégorie⁹. La majorité des indicateurs sont basés sur les données reçues du pays, sans ajustement ou avec des ajustements minimes. Mais il y a encore 11 indicateurs pour lesquels l'organisme international est obligé d'estimer la majorité des ensembles de données, et 4 pour lesquels il y a si peu de données disponibles que la plupart des ensembles sont obtenus par application d'un modèle basé sur des variables autres que celle que mesure l'indicateur considéré. On trouvera à l'annexe 2 du présent rapport une liste complète des indicateurs relevant de chacune des catégories et la disponibilité des données correspondantes.

⁹ La catégorie « données du pays » fait exception : lorsqu'un pays a des données relevant de la catégorie « données du pays » pour au moins un ensemble de données, les données sont classées comme relevant de cette catégorie pour l'indicateur considéré, car on considère que, dans ce cas, le pays a la capacité voulue pour produire l'indicateur en se conformant aux normes internationales.

Tableau 4
**Indicateurs de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement
selon la nature des données disponibles dans la majorité des pays
figurant dans la base de données, en juillet 2009**

<i>Nature des données^a</i>	<i>Indicateurs de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement</i>	
	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>
Indicateurs pour lesquels des données ont été communiquées concernant les régions en développement		
Données du pays	27	49
Données du pays, ajustées	4	7
Estimations	11	20
Données obtenues à partir d'un modèle	4	7
Données du suivi mondial	6	11
Non disponibles	3	5
Total	55	100
Indicateurs concernant l'aide publique au développement fournie par les 22 pays donateurs		
Données du pays	6	100
Indicateurs concernant les 31 pays en développement sans littoral		
Données du pays	1	100
Indicateurs concernant les 52 petits États insulaires en développement		
Données du pays	1	100
Indicateurs concernant 40 pays participant à l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés		
Données du suivi mondial	3	100

^a Le codage de la nature des données est le suivant :

Données du pays : le chiffre est celui qui a été calculé et diffusé par le pays (y compris les données ajustées par le pays en fonction des normes internationales).

Données du pays ajustées : le chiffre est celui qu'a calculé et communiqué le pays, mais ajusté par l'organisme international aux fins de comparabilité internationale – pour respecter les normes, des définitions et des classifications convenues à l'échelon international (groupes d'âge, Classification internationale type de l'éducation, etc.).

Estimation : le chiffre est estimé par l'organisme international lorsque les données du pays pour une année déterminée ou un ensemble d'années ne sont pas disponibles, ou qu'il y a des sources multiples, ou que la qualité des données fait problème. Les estimations sont basées sur des données nationales (enquêtes, fichiers administratifs, etc.) ou provenant d'autres sources, mais concernant la même variable.

Données obtenues à partir d'un modèle : le chiffre est calculé par l'organisme quand il n'existe aucune donnée sur la variable considérée. Le modèle est basé sur un ensemble de covariables – d'autres variables pour lesquelles on a des chiffres et qui peuvent expliquer le phénomène considéré.

Données du suivi mondial : le chiffre est régulièrement calculé par l'organisme chargé du suivi mondial à partir de données du pays, mais il n'y a pas de chiffre correspondant au niveau du pays, l'indicateur étant défini uniquement pour le suivi mondial (exemple : effectifs de population vivant avec moins de 1 dollar par jour).

Non disponible : la nature des données est inconnue ou n'a pas été communiquée.

39. Enfin, pour que les données soient utiles au suivi des objectifs du Millénaire pour le développement, il faut qu'elles soient assez récentes pour donner aux utilisateurs une idée de la situation actuelle et pour permettre d'évaluer l'incidence des nouvelles politiques et initiatives et des changements économiques rapides. Cela est d'autant plus valable que le monde traverse actuellement des crises qui ont sérieusement compromis nombre des progrès accomplis vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Il est indispensable aussi d'avoir des données récentes pour comprendre à quelle distance les pays sont de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, quelles ressources sont nécessaires et quelles interventions à prévoir.

Tableau 5
Nombre d'indicateurs selon la dernière année où ils sont disponibles dans la base de données des indicateurs de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement, en juillet 2009

<i>Dernière année où les indicateurs sont disponibles</i>	<i>Nombre d'indicateurs</i>	<i>Pourcentage d'indicateurs</i>
Indicateurs pour lesquels des données ont été communiquées concernant les régions en développement		
1990-1999	0	0
2000-2004	5	9
2005-2006	25	45
2007	22	40
2008	2	4
2009	1	2
Indicateurs concernant l'aide publique au développement fournie par les 22 pays donateurs		
2007	6	100
Indicateurs concernant les 31 pays en développement sans littoral		
2007	1	100
Indicateurs concernant les 52 petits États insulaires en développement		
2007	1	100
Indicateurs concernant 40 pays participant à l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés		
2009	3	100

40. Le tableau 5 présente le nombre d'indicateurs figurant dans la base de données des indicateurs de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement, selon la dernière année où des données sont disponibles dans la majorité des pays. Pour la grande majorité des indicateurs, ce sont des données pour 2005 ou une année postérieure. En outre, pour tous les indicateurs, l'année la plus récente est 2000 ou une année postérieure. Cependant, moins de la moitié seulement des indicateurs sont disponibles pour 2007 ou les années antérieures. Il est évident que les données ne sont toujours pas fournies en temps opportun pour permettre de mesurer le chemin parcouru par les pays et les régions s'agissant de réaliser les objectifs et, qui plus est, les informations ne sont pas assez récentes pour qu'on puisse comprendre l'impact des crises alimentaire et économique des deux dernières années, dont les

conséquences sur les gens vivant dans la pauvreté ne sont pas encore totalement connus ni traduits dans les données disponibles.

VI. Réalisations du Groupe d'experts en 2009

41. Comme toutes les années, la Division de statistique a établi « Objectifs du Millénaire pour le développement – Rapport 2009 »¹⁰, qui présente les données actualisées fournies par les organismes partenaires sur les indicateurs de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement et l'évaluation des tendances. Publié par le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat, le rapport a été lancé en juillet 2009 par le Secrétaire général à l'ouverture du débat de haut niveau du Conseil économique et social. Les données et l'analyse présentées dans le rapport ont aussi nourri le débat politique que l'Assemblée générale a consacré aux objectifs du Millénaire pour le développement.

42. L'évaluation des progrès à partir des agrégats régionaux a été présentée également dans « Les objectifs du Millénaire pour le développement : Tableau de suivi 2009 », tableau chromocodé qui fait apparaître les tendances régionales et montre les régions et sous-régions qui progressent suffisamment ou insuffisamment vers la réalisation des objectifs.

43. La Division de statistique a également fait la synthèse des données et analyses fournies par les organismes partenaires sur les progrès vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en vue de l'élaboration du rapport de 2009 sur l'activité de l'Organisation présenté par le Secrétaire général à l'Assemblée générale et de l'annexe statistique jointe au rapport¹¹. La Division continue par ailleurs de tenir le site et la base de données du Groupe d'experts sur les indicateurs de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement.

44. En septembre 2009, la Division de statistique a publié, en collaboration avec le groupe DevInfo, la cinquième édition de MDGInfo, version hors ligne de la base mise au point avec le logiciel DevInfo.

VII. Conclusions et travaux futurs

45. **La Commission est invitée à prendre note des travaux réalisés en 2009 par le Groupe d'experts et la Division de statistique pour mettre en œuvre les recommandations figurant dans la résolution 2006/6 du Conseil économique et social et répondre à ce qu'avait demandé la Commission de statistique à sa quarantième session s'agissant de perfectionner les données et les indicateurs de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement.**

46. **La Commission est invitée à formuler éventuellement des observations sur les prochaines étapes prévues :**

a) **Poursuite du travail de conciliation des données nationales et internationales et d'amélioration de la coordination du suivi des objectifs du Millénaire pour le développement dans les pays;**

¹⁰ *Objectifs du Millénaire pour le développement – Rapport 2009* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.09.I.12).

b) Amélioration des moyens de formation dont disposent les pays, notamment par une large diffusion du nouveau manuel des indicateurs de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement et la prestation de services de formation sur les méthodes de production d'indicateurs de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement;

c) Poursuite de la fourniture de services de formation aux pays sur la production de données et d'indicateurs de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement à l'échelon infranational;

d) Prestation d'une assistance technique et de services de formation aux pays qui souhaitent adopter les normes du système SDMX pour les indicateurs de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement en vue de l'échange de données et de métadonnées entre bureaux nationaux de statistique et ministères techniques et avec les organismes internationaux.

¹¹ Voir A/64/1.

Annexe I

Évaluation de la disponibilité des données dans les bases des indicateurs de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement

1. On a étudié les données qui étaient disponibles dans la base pour 68 indicateurs au total (voir liste A). Pour mesurer les progrès accomplis dans la disponibilité des données (entre 2003 et 2009), l'analyse porte sur un sous-groupe de 22 indicateurs clefs. L'examen d'un ensemble plus petit d'indicateurs facilite l'évaluation sur une période plus longue et fait ressortir plus clairement l'évolution de la production de données depuis le début de l'évaluation des objectifs du Millénaire pour le développement. L'analyse est basée sur les informations dont on disposait au moment de la dernière mise à jour de la base des indicateurs de suivi, celle-ci étant effectuée chaque année en juillet.

2. Sur les 68 indicateurs, 55 concernent l'ensemble des 163 pays en développement figurant dans la base de données^a, les autres indicateurs portant sur des groupes de pays particuliers ainsi représentés :

a) Six indicateurs propres à 22 pays donateurs membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE;

b) Un indicateur propre aux 31 pays en développement sans littoral;

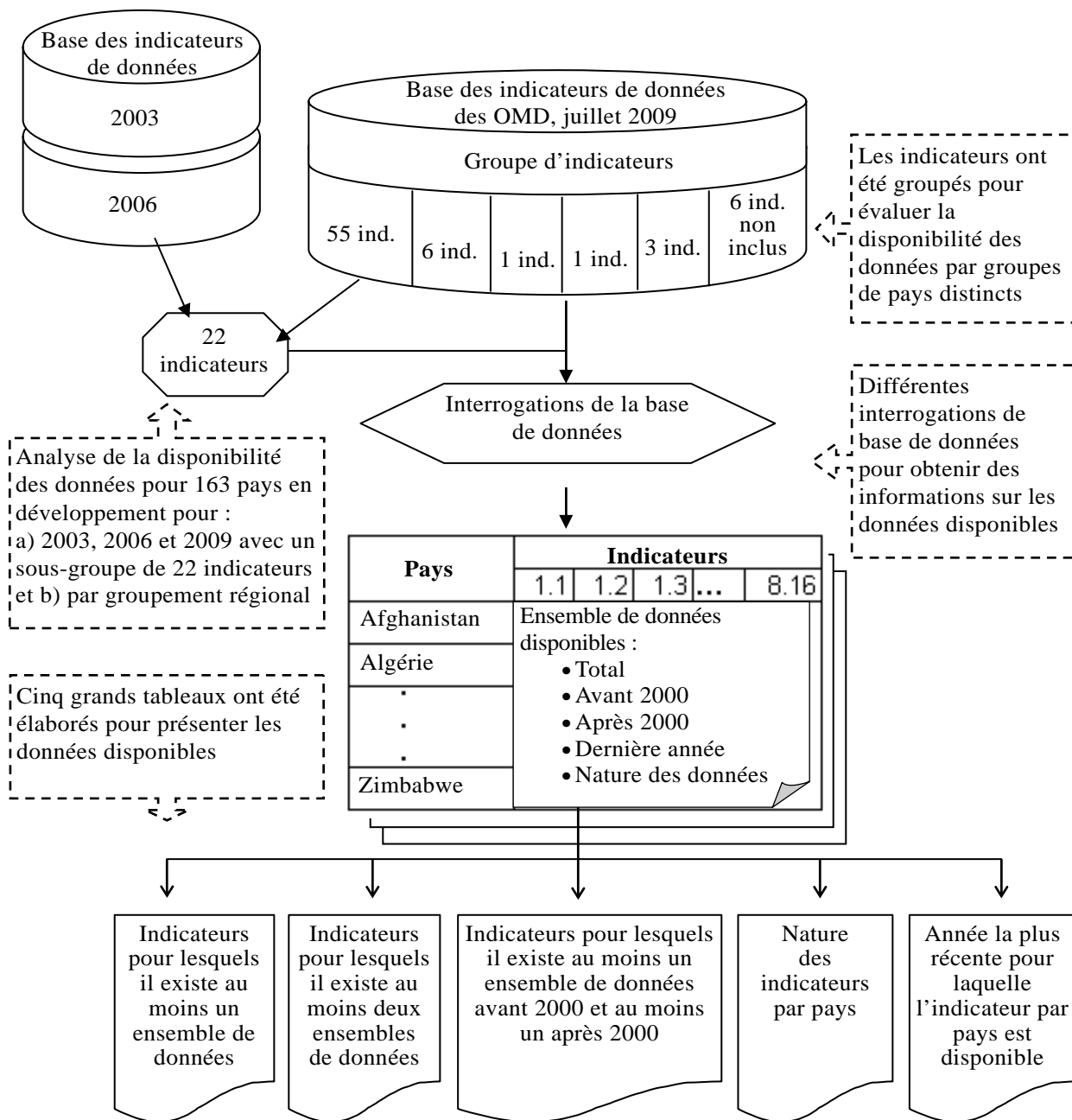
c) Un indicateur propre aux 52 petits états insulaires en développement;

d) Trois indicateurs propres aux 40 pays bénéficiaires de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE).

3. Les six indicateurs restants n'ont pas été pris en compte faute de données (deux indicateurs) ou parce qu'ils portent sur des données globales (quatre indicateurs).

4. Pour les 55 indicateurs présentés en ce qui concerne les 163 pays et territoires en développement, on a également procédé à une analyse distincte des données par groupement régional.

Le diagramme ci-après montre les étapes du traitement de l'information :



Liste A. Indicateurs de suivi des OMD inclus dans l'analyse de la disponibilité des données

Indicateurs communiqués pour les régions en développement

- 1.1 Proportion de la population disposant de moins de 1 dollar par jour en parité du pouvoir d'achat (PPA)
- 1.2 Indice d'écart de la pauvreté
- 1.3 Part du quintile le plus pauvre de la population dans la consommation nationale
- 1.4 Taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) par personne occupée
- 1.5 Ratio emploi/population
- 1.6 Proportion de la population occupée disposant de moins de 1 dollar (PPA) par jour
- 1.7 Proportion de travailleurs indépendants et de travailleurs familiaux dans la population occupée
- 1.8 Prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans^b
- 1.9 Proportion de la population n'atteignant pas le niveau minimal d'apport calorique
- 2.1 Taux net de scolarisation dans le primaire^b
- 2.2 Proportion d'élèves ayant commencé la première année d'études primaires qui terminent l'école primaire^b
- 2.3 Taux d'alphabétisation des 15-24 ans, femmes et hommes^b
- 3.1 Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur
Indice de parité des élèves inscrits dans le primaire^b
Indice de parité des élèves inscrits dans le secondaire^b
Indice de parité des étudiants inscrits dans le supérieur^b
- 3.2 Proportion des femmes salariées dans le secteur non agricole^b
- 3.3 Proportion des sièges occupés par les femmes au parlement national^b
- 4.1 Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans
- 4.2 Taux de mortalité infantile
- 4.3 Proportion d'enfants de 1 an vaccinés contre la rougeole
- 5.1 Taux de mortalité maternelle
- 5.2 Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié
- 5.3 Taux de contraception^b
- 5.4 Taux de natalité parmi les adolescentes

- 5.5 Couverture des soins prénatals (au moins une visite et au moins quatre visites)
 - Couverture des soins prénatals, au moins une visite
 - Couverture des soins prénatals, au moins quatre visites
- 5.6 Besoins non satisfaits en matière de planification familiale
- 6.1 Taux de prévalence du VIH dans la population âgée de 15 à 24 ans^b
- 6.2 Utilisation d'un préservatif lors du dernier rapport sexuel à haut risque
 - Utilisation d'un préservatif lors du dernier rapport sexuel à haut risque, population masculine âgée de 15 à 24 ans
 - Utilisation d'un préservatif lors du dernier rapport sexuel à haut risque, population féminine âgée de 15 à 24 ans
 - Femmes mariées âgées de 15 à 49 ans utilisant un préservatif, en proportion de l'ensemble des femmes mariées âgées de 15 à 49 ans utilisant une méthode quelconque de contraception^b
- 6.3 Proportion de la population âgée de 15 à 24 ans ayant des connaissances exactes et complètes au sujet du VIH/sida
 - Hommes âgés de 15 à 24 ans ayant des connaissances exactes et complètes au sujet du VIH/sida
 - Femmes âgées de 15 à 24 ans ayant des connaissances exactes et complètes au sujet du VIH/sida
- 6.4 Taux de scolarisation des orphelins par rapport aux non-orphelins âgés de 10 à 14 ans
- 6.5 Proportion de la population au stade avancé de l'infection par le VIH ayant accès à des médicaments antirétroviraux
- 6.7 Proportion d'enfants de moins de 5 ans dormant sous des moustiquaires imprégnées d'insecticide
- 6.8 Proportion d'enfants de moins de 5 ans atteints de fièvre traités aux moyens de médicaments antipaludéens appropriés
- 6.9 Incidence, prévalence de la tuberculose et taux de mortalité due à cette maladie
 - Incidence de la tuberculose pour 100 000 habitants
 - Taux de prévalence de la tuberculose pour 100 000 habitants^b
 - Taux de mortalité dû à la tuberculose pour 100 000 habitants^b
- 6.10 Proportion de cas de tuberculose détectés et soignés dans le cadre d'un traitement direct à court terme et sous observation
 - Taux de détection de la tuberculose dans le cadre d'un traitement direct à court terme et sous observation^b
 - Taux de succès du traitement de la tuberculose dans le cadre d'un traitement direct à court terme et sous observation^b
- 7.1 Proportion de zones forestières

- 7.2 Émissions de CO₂ (total, par habitant et pour 1 dollar du PIB, en PPA)^b
- 7.3 Consommation de substances appauvrissant la couche d'ozone
 Consommation de toutes substances appauvrissant la couche d'ozone, en tonnes métriques de potentiel de destruction de l'ozone
 Consommation de chlorofluorocarbures appauvrissant la couche d'ozone, en tonnes métriques de potentiel de destruction de l'ozone^b
- 7.5 Proportion de ressources d'eau totales utilisées
- 7.6 Proportion de zones terrestres et marines protégées
- 7.8 Proportion de la population utilisant une source d'eau potable améliorée^b
- 7.9 Proportion de la population utilisant des infrastructures d'assainissement améliorées^b
- 7.10 Proportion de citoyens vivant dans des taudis
- 8.12 Service de la dette, en pourcentage des exportations de biens et services
- 8.14 Nombre de lignes téléphoniques fixes, pour 100 habitants^b
- 8.15 Abonnés à un service de téléphonie mobile, pour 100 habitants
- 8.16 Nombre d'utilisateurs d'Internet, pour 100 habitants^b

**Indicateurs concernant l'aide publique au développement (APD)
 en provenance de 22 pays donateurs**

- 8.1 Montant net de l'APD, totale et en faveur des pays les moins avancés, en pourcentage du revenu national brut des pays donateurs membres du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (CAD/OCDE)
 APD nette, en pourcentage du produit national brut des pays donateurs membres du CAD/OCDE
 APD nette en faveur des pays les moins avancés, en pourcentage du produit national brut des pays donateurs membres du CAD/OCDE
- 8.2 Part de l'APD sectorielle des pays membres du CAD/OCDE consacrée aux services sociaux de base (éducation de base, soins de santé primaires, nutrition, eau salubre et assainissement)
- 8.3 Proportion de l'APD bilatérale des pays du CAD/OCDE qui n'est pas liée
- 8.8 Estimation des subventions agricoles versées par les pays de l'OCDE en pourcentage de leur produit intérieur brut
- 8.9 Proportion de l'APD allouée au renforcement des capacités commerciales

Indicateurs relatifs aux 31 pays en développement sans littoral

- 8.4 APD reçue par les pays en développement sans littoral en pourcentage de leur revenu national brut

Indicateurs concernant les 52 petits états insulaires en développement

- 8.5 APD reçue par les petits États insulaires en développement en pourcentage de leur revenu national brut

Indicateurs relatifs aux 40 pays susceptibles de bénéficier de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE)

- 8.10 Nombre total de pays ayant atteint leurs points de décision dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) et nombre total de pays ayant atteint leurs points d'achèvement (cumulatif)

- 8.11 Allègement de la dette annoncé au titre de l'Initiative PPTE et de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM)

Allègement de la dette annoncé au titre de l'Initiative PPTE (cumulatif)

Allègement de la dette consenti au titre de l'Initiative IADM (cumulatif)

Indicateurs non inclus dans l'évaluation de la disponibilité de données

Indicateurs comportant des données communiquées à l'échelle régionale ou mondiale

- 7.4 Proportion de stocks de poissons qui ne sont pas en danger pour des raisons biologiques
- 7.7 Proportion d'espèces menacées d'extinction
- 8.6 Proportion du total des importations des pays développés (en valeur et à l'exclusion des armes) en provenance des pays en développement et des pays les moins avancés qui sont admises en franchise de droits
- 8.7 Droits de douane moyens appliqués par les pays développés aux produits agricoles, textiles et vêtements en provenance des pays en développement

Indicateurs pour lesquels aucune donnée n'a été communiquée

- 6.6 Incidence du paludisme et taux de mortalité due à cette maladie
- 8.13 Proportion de la population pouvant se procurer les médicaments essentiels à un coût abordable et dans des conditions pouvant être maintenues durablement

a Pour consulter les données relatives aux pays en développement, voir <http://mdgs.un.org/unsd/mdg/Host.aspx?Content=Data/Regional/Groupings.htm>.

b Ensembles inclus dans l'évaluation périodique de la disponibilité de données (pour 2003, 2006 et 2009).

Annexe II

**Disponibilité des données dans la base des indicateurs
de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement,
selon la couverture et la nature des données**

<i>Indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement</i>	<i>Pays ayant au moins un ensemble de données</i>		<i>Pays ayant au moins deux ensembles de données</i>		<i>Pays ayant au moins un ensemble de données avant 2000 et un après 2000</i>		<i>Nature des données^a</i>
	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>	
Indicateurs communiqués pour les régions en développement							
C = données du pays							
1.7 Proportion de travailleurs indépendants et de travailleurs familiaux dans la population occupée	89	55	62	38	52	32	C
1.8 Prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans	116	71	98	60	87	53	C
2.1 Taux net de scolarisation dans le primaire	142	87	126	77	108	66	C
2.2 Proportion d'élèves commençant la première année d'études primaires qui terminent l'école primaire	121	74	104	64	69	42	C
2.3 Taux d'alphabétisation des 15 à 24 ans, femmes et hommes	119	73	99	61	72	44	C
3.1 Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur							
Indice de parité des élèves inscrits dans le primaire	147	90	142	87	132	81	C
Indice de parité des élèves inscrits dans le secondaire	146	90	140	86	127	78	C
Indice de parité des étudiants inscrits dans le supérieur	125	77	115	71	86	53	C
3.2 Proportion de femmes salariées dans le secteur non agricole	155	95	108	66	81	50	C
3.3 Proportion de sièges occupés par des femmes au Parlement national	134	82	134	82	126	77	C
5.3 Taux de contraception	126	77	102	63	87	53	C
5.4 Taux de natalité parmi les adolescentes	162	99	158	97	150	92	C
5.5 Accès aux soins prénatals (au moins une visite et au moins quatre visites)							
Accès aux soins prénatals (au moins quatre visites)	65	40	14	9	4	2	C
5.6 Besoins de planification familiale non couverts	77	47	56	34	51	31	C

<i>Indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement</i>	<i>Pays ayant au moins un ensemble de données</i>		<i>Pays ayant au moins deux ensembles de données</i>		<i>Pays ayant au moins un ensemble de données avant 2000 et un après 2000</i>		<i>Nature des données^a</i>
	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>	
6.2 Utilisation d'un préservatif lors du dernier rapport sexuel à haut risque							
Utilisation d'un préservatif lors du dernier rapport sexuel à haut risque, hommes de 15 à 24 ans	41	25	21	13	13	8	C
Utilisation d'un préservatif lors du dernier rapport sexuel à haut risque, femmes de 15 à 24 ans	52	32	24	15	14	9	C
Femmes mariées âgées de 15 à 49 ans utilisant un préservatif en proportion de l'ensemble des femmes mariées de la même tranche d'âge utilisant une méthode quelconque de contraception	123	75	97	60	82	50	C
6.3 Proportion de la population âgée de 15 à 24 ans ayant des connaissances exactes et complètes au sujet du VIH/sida							
Hommes âgés de 15 à 24 ans ayant des connaissances exactes et complètes au sujet du VIH/sida	43	26	12	7	2	1	C
Femmes âgées de 15 à 24 ans ayant des connaissances exactes et complètes au sujet du VIH/sida	72	44	14	9	1	1	C
6.4 Taux de scolarisation des orphelins par rapport aux non-orphelins âgés de 10 à 14 ans	59	36	35	21	24	15	C
6.7 Proportion d'enfants de moins de 5 ans protégés durant leur sommeil par des moustiquaires imprégnées d'insecticide	49	30	29	18	2	1	C
6.8 Proportion d'enfants de moins de 5 ans atteints de fièvre traités au moyen de médicaments antipaludéens appropriés	54	33	34	21	5	3	C
7.3 Consommation de substances appauvrissant la couche d'ozone							
Consommation de toutes substances appauvrissant la couche d'ozone, en tonnes métriques de potentiel de destruction de l'ozone	137	84	137	84	137	84	C
Consommation de chlorofluorocarbures appauvrissant la couche d'ozone, en tonnes métriques de potentiel de destruction de l'ozone	137	84	137	84	137	84	C

<i>Indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement</i>	<i>Pays ayant au moins un ensemble de données</i>		<i>Pays ayant au moins deux ensembles de données</i>		<i>Pays ayant au moins un ensemble de données avant 2000 et un après 2000</i>		<i>Nature des données^a</i>
	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>	
7.5 Proportion de ressources d'eau totales	116	71	61	37	57	35	C
7.1 Proportion de zones forestières	155	95	155	95	155	95	C
6.10 Proportion de cas de tuberculose détectés et soignés dans le cadre d'un traitement direct à court terme et sous observation							
Taux de succès du traitement de la tuberculose dans le cadre d'un traitement direct à court terme et sous observation	148	91	147	90	129	79	C
CA = données du pays ajustées							
5.2 Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié	140	86	129	79	108	66	CA
5.5 Couverture des soins prénatals (au moins une visite et au moins quatre visites)							
Couverture des soins prénatals (au moins une visite)	119	73	101	62	83	51	CA
6.5 Proportion de la population au stade avancé de l'infection par le VIH ayant accès à des médicaments antirétroviraux	90	55	89	55	0	0	CA
8.12 Service de la dette, en pourcentage des exportations de biens et services	104	64	104	64	96	59	CA
E = estimation							
1.4 Taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) par personne occupée	112	69	112	69	112	69	E
1.5 Ratio emploi/population	126	77	126	77	126	77	E
4.1 Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans	138	85	138	85	138	85	E
4.2 Taux de mortalité infantile	138	85	138	85	138	85	E
4.3 Proportion d'enfants de 1 an vaccinés contre la rougeole	139	85	139	85	136	83	E
6.1 Taux de prévalence du VIH dans la population âgée de 15 à 24 ans	101	62	101	62	0	0	E
7.6 Proportion de zones terrestres et marines protégées	157	96	157	96	155	95	E
7.8 Proportion de la population utilisant une source d'eau potable améliorée	142	87	142	87	137	84	E
7.9 Proportion de la population utilisant des infrastructures d'assainissement améliorées	137	84	137	84	131	80	E
7.10 Proportion de citoyens vivant dans des taudis	108	66	105	64	105	64	E
6.10 Proportion de cas de tuberculose détectés et soignés dans le cadre d'un traitement direct à court terme et sous observation	149	91	146	90	124	76	E

<i>Indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement</i>	<i>Pays ayant au moins un ensemble de données</i>		<i>Pays ayant au moins deux ensembles de données</i>		<i>Pays ayant au moins un ensemble de données avant 2000 et un après 2000</i>		<i>Nature des données^a</i>
	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>	
M = données obtenues à partir d'un modèle							
5.1 Taux de mortalité maternelle	120	74	0	0	0	0	M
6.9 Incidence, prévalence de la tuberculose et taux de mortalité due à cette maladie							
Incidence de la tuberculose pour 100 000 habitants	156	96	156	96	156	96	M
Prévalence de la tuberculose pour 100 000 habitants	156	96	156	96	156	96	M
Taux de mortalité due à la tuberculose pour 100 000 habitants	156	96	156	96	156	96	M
G = données du suivi mondial							
1.1 Proportion de la population disposant de moins d'un dollar par jour en parité du pouvoir d'achat (PPA)	89	55	67	41	66	40	G
1.2 Indice d'écart de la pauvreté	89	55	67	41	66	40	G
1.3 Part du quintile le plus pauvre de la population dans la consommation nationale	94	58	66	40	64	39	G
1.6 Proportion de la population occupée disposant de moins d'un dollar (PPA) par jour	85	52	64	39	63	39	G
1.9 Proportion de la population n'atteignant pas le niveau minimal d'apport calorique	124	76	124	76	124	76	G
7.2 Émissions de CO ₂ (total, par habitant et pour 1 dollar du PIB, en PPA)	152	93	152	93	151	93	G
NA= non disponible							
8.14 Nombre de lignes téléphoniques fixes pour 100 habitants	157	96	157	96	156	96	NA
8.15 Nombre d'abonnés à un service de téléphonie mobile pour 100 habitants	157	96	157	96	157	96	NA
8.16 Nombre d'utilisateurs d'Internet pour 100 habitants	157	96	153	94	150	92	NA
Indicateurs relatifs à l'aide publique au développement (APD) en provenance de 22 pays donateurs							
C = données du pays							
8.1 Montant net de l'APD, totale et en faveur des pays les moins avancés, en pourcentage du revenu national brut des pays donateurs membres du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (CAD/OCDE)							

<i>Indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement</i>	<i>Pays ayant au moins un ensemble de données</i>		<i>Pays ayant au moins deux ensembles de données</i>		<i>Pays ayant au moins un ensemble de données avant 2000 et un après 2000</i>		<i>Nature des données^a</i>
	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>	
APD nette, en pourcentage du produit national brut des pays donateurs membres du CAD/OCDE	22	100	22	100	22	100	C
APD nette en faveur des pays les moins avancés, en pourcentage du produit national brut des pays donateurs membres du CAD/OCDE	22	100	22	100	22	100	C
8.2 Part de l'APD sectorielle des pays membres du CAD/OCDE consacrée aux services sociaux de base (éducation de base, soins de santé primaires, nutrition, eau salubre et assainissement)	22	100	22	100	21	95	C
8.3 Proportion de l'APD bilatérale des pays du CAD/OCDE qui n'est pas liée	22	100	22	100	20	91	C
8.8 Estimation des subventions agricoles versées par les pays de l'OCDE en pourcentage de leur produit intérieur brut	7	32	7	32	7	32	C
8.9 Proportion de l'APD allouée au renforcement des capacités commerciales	21	95	21	95	0	0	C
Indicateurs relatifs aux 31 pays en développement sans littoral							
C = données du pays							
8.4 APD reçue par les pays en développement sans littoral en pourcentage de leur revenu national brut	31	100	31	100	30	97	C
Indicateurs relatifs aux 52 petits États insulaires en développement							
C = données du pays							
8.5 APD reçue par les petits États insulaires en développement en pourcentage de leur revenu national brut	35	67	35	67	31	60	C
Indicateurs relatifs aux 40 pays susceptibles de bénéficier de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE)							
G = données du suivi mondial							
8.10 Nombre total de pays ayant atteint leurs points de décision dans le cadre de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) et nombre total de pays ayant atteint leurs points d'achèvement (cumulatif)	40	100					G

<i>Indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement</i>	<i>Pays ayant au moins un ensemble de données</i>		<i>Pays ayant au moins deux ensembles de données</i>		<i>Pays ayant au moins un ensemble de données avant 2000 et un après 2000</i>		<i>Nature des données^a</i>
	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>	
8.11 Allégement de la dette annoncé au titre de l'initiative PPTE et de l'initiative d'allégement de la dette multilatérale ^b							
Allégement de la dette annoncé au titre de l'initiative PPTE (cumulatif)	35	88					G
Allégement de la dette annoncé au titre de l'initiative d'allégement de la dette multilatérale (cumulatif)	24	60					G

^a Les diverses données sont ainsi codées :

C = données du pays. Le chiffre est celui qui a été calculé et diffusé par le pays (y compris les données ajustées par le pays en fonction des normes internationales).

CA = données du pays ajustées. Le chiffre est celui qui a été calculé et communiqué par le pays, mais que l'organisme international a ensuite ajusté aux fins de comparabilité internationale – pour respecter les normes, les définitions et les classifications convenues à l'échelon international (groupes d'âge, Classification internationale type de l'éducation, etc.).

E = estimation. Le chiffre est estimé par l'organisme international lorsque les données du pays pour une année déterminée ou un ensemble d'années ne sont pas disponibles, ou qu'il y a des sources multiples, ou que la qualité des données fait problème. Les estimations sont basées sur des données nationales (enquêtes, fichiers administratifs, etc.) ou provenant d'autres sources, mais concernant la même variable.

M = données obtenues à partir d'un modèle. Le chiffre est calculé par l'organisme quand il n'existe aucune donnée sur la variable considérée. Le modèle est basé sur un ensemble de covariables – d'autres variables pour lesquelles on a des chiffres et qui peuvent expliquer le phénomène considéré.

G = données du suivi mondial. Le chiffre est régulièrement calculé par l'organisme chargé du suivi mondial à partir de données du pays. Mais il n'y a pas de chiffre correspondant au niveau du pays, l'indicateur étant défini uniquement pour le suivi mondial (exemple : nombre de personnes vivant avec moins d'un dollar par jour).

NA = non disponible. La nature des données est inconnue ou n'a pas été communiquée.

^b Les données relatives à l'allégement de la dette annoncé sont mises à jour chaque année.